

# FFE-BLITZ

CHALLENGE DE BLITZ 2019-20	
MOIS	FIN DE LA COLLECTE
Septembre	30/09/19 à 12h00
Octobre	04/11/19 à 12h00
Novembre	02/12/19 à 12h00
Décembre	06/01/20 à 12h00
Janvier	03/02/20 à 12h00
Février	02/03/20 à 12h00
Mars	30/03/20 à 12h00
Avril	04/05/19 à 12h00

FINALE DU CHALLENGE LES 23 & 24 MAI 2020 A ORSAY  
Les boules « papi » doivent être transmises à M. ROUAH

[orscholz@club-internet.fr](mailto:orscholz@club-internet.fr)

Avant la transmission procéder aux modifications internes suivantes :

Page Tournoi/Editer du logiciel « PAPI » :

- remplacer le titre synoptique par le n° du club suivi du n° d'ordre du tournoi, sur 2 caractères depuis le début de la saison et rien de plus.  
Exemple : Tournoi de la Saint Michel organisé par le club Cavalier de la Tourelle, St Mandé (n° du club M94028) le 29 Septembre 2019 premier de la saison 19-20 pour ce club devient : M9402801.  
Le suivant du même club sera M9402802 puis 03 etc.
- vérifier qu'il ne reste qu'un seul départage, le 1<sup>er</sup> et qui doit être « Performance »

Ces modifications sont réversibles ne changent RIEN aux résultats du tournoi.

- Le classement utilisé doit être « BLITZ » et la base Blitz en ligne sur le site FFE doit être exploitée par le logiciel Papi Version 3.3
- Oter les joueurs inscrits mais n'ayant pas joué au moins 1 parties sinon ils seront comptabilisés comme « participants » et inclus dans la facture annuelle des droits du Challenge adressée en Mai 2020.

Bien sûr, tout le monde (MEME LES ETRANGERS) est licencié - au moins B ou A - pour la saison 2019-20 et sa fiche contient bien le code FFE. Les joueurs non licenciés ou dépourvus de code FFE se localisent en revenant en ronde 0 puis liste des joueurs.

PRECISION : Pas de tournoi où 5 rondes n'ont pas été physiquement jouées.